

**ACTION CONCERTATION VIEILLISSEMENT LONGUEUIL
(ACVL)**

**Des actions concertées pour contrer
la violence à l'endroit des aîné(e)s
dans l'arrondissement du
Vieux- Longueuil**

**Document révisé en
avril 2003**

Rédaction : Normand Dumas, organisateur communautaire
CLSC Longueuil-Ouest

**Des actions concertées pour contrer
la violence à l'endroit des aîné(e)s dans
l'arrondissement du Vieux-Longueuil**

Introduction

Le présent document se veut un outil pour documenter le processus de mise en œuvre des initiatives prises par **Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL)** afin de contrer la violence faite aux aînés. Il devrait également permettre de mesurer le chemin parcouru, d'identifier les difficultés rencontrées et faire état des réalisations.

Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL)

ACVL est une table de concertation qui regroupe vingt-quatre (24) organismes communautaires et institutions qui travaillent avec et auprès des personnes âgées. Ce regroupement origine d'une réflexion que des intervenants du CLSC Longueuil-Ouest ont menée sur l'isolement des personnes âgées au début des années '90. D'abord, quelques partenaires ont mis sur pied un organisme appelé *Les Cœurs joyeux de Longueuil*, premier groupe à offrir des dîners communautaires et des activités pour des aînés isolés afin de favoriser leur intégration à la société.

La réflexion s'est poursuivie et au cours de l'année 1993-1994, à l'instigation des deux CLSC, du Centre de jour des CHSLD et de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Longueuil, les premières réunions du «Comité aviseur - projet isolement» avaient lieu. Dès le départ, des représentants de d'autres organismes sont venus se joindre au groupe initial, tels L'Entraide Chez Nous, le Centre de bénévolat, les Joyeux Retraités et l'AQDR – Longueuil.

Les principales réalisations de ACVL au cours des années furent la mise sur pied du service de *Support à l'intégration des personnes âgées de Longueuil* (mieux connu sous le nom des *dîners amicaux*) et le service des *Visites d'amitié et d'accompagnement*. Ces deux (2) services furent, par la suite, intégrés au *Centre communautaire des aîné(e)s de Longueuil*, qui est également une autre création de cette table de concertation. D'autres programmes furent développés dont : *Sécurité plus*, un programme de location d'appareils d'alerte médicale et *Mieux – Vivre en HLM*, un projet pilote portant sur l'alimentation, l'activité physique et les causes et conséquences de l'isolement.

En février 2000, les membres de la table de concertation décidaient, d'une part d'élargir leur mandat pour intervenir sur l'ensemble de la problématique du vieillissement et, d'autre part, de changer l'appellation «Comité aviseur et d'intervention sur l'isolement des personnes âgées de Longueuil» en **Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL)**. Cette orientation reflétait une réalité puisque ACVL avait déjà élargi ses champs de préoccupations en abordant la problématique de la violence faite aux aînés.

Un comité sur la violence faite aux aînés

C'est à la suite d'une rencontre avec le directeur du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de la Montérégie qu'un comité était créé, au sein de ACVL, avec le mandat de définir des actions susceptibles d'améliorer la situation pour les aînés et de supporter les intervenants.

Le 8 juin 1998 avait lieu la première réunion du «Comité sur les abus et la violence faits aux aînés de Longueuil». Sous la coordination d'un organisateur communautaire du CLSC Longueuil-Ouest, les participants à cette rencontre représentaient les organismes suivants : L'Entraide Chez Nous, la Police communautaire de Longueuil, le Centre communautaire des aînés de Longueuil, le Centre de bénévolat de la Rive-sud et les CLSC Longueuil-Est et Longueuil-Ouest.

Deux (2) objectifs ont été formulés lors de cette première réunion :

- Sensibiliser la population et les aînés, en particulier, à la problématique de la violence faite aux aînés ;
- Former les intervenants afin d'être mieux outillé pour agir.

Pour une première étape, les membres du comité se sont réparti les tâches pour inventorier puis analyser ce qui se fait ailleurs au Québec.

De plus, d'autres personnes étaient sollicitées pour joindre le groupe de travail. Ainsi, des intervenants du Centre de jour de Longueuil (Regroupement de CHSLD), du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Longueuil et de la Ville de Longueuil venaient compléter la composition du comité.

L'analyse de la littérature sur le sujet, l'étude des actions entreprises dans différents milieux, l'inventaire des outils de travail mis à la disposition des intervenants et la compilation des besoins locaux ont permis aux membres du comité de formuler un premier plan d'action.

Les difficultés rencontrées

Au moment de la création du comité, les membres de ACVL ont souhaité que des représentants d'organismes communautaires et d'institutions y participent. La première difficulté rencontrée était reliée au manque de disponibilité des ressources à l'intérieur de quelques groupes communautaires. La problématique les interpellait, mais les intervenants n'avaient pas la possibilité d'ajouter un autre mandat à leur charge de travail.

La mobilité du personnel a également perturbé le fonctionnement du comité à ses débuts, des représentants de certains groupes ont changé et la personne qui assumait le leadership a été remplacée. Cette situation a engendré une certaine confusion et une période de flottement dans la définition du rôle et des orientations du comité.

Enfin, la diversité des actions menées par différentes institutions au Québec et les nombreux modèles de grilles de dépistage recueillies présentaient, aux membres du comité, un éventail de possibilités de contenus et de démarches. Ce n'est que quand les membres du comité ont identifié le contexte local et défini leurs besoins qu'ils ont pu se concentrer sur une démarche qui leur ressemblait.

La situation s'est stabilisée quand le groupe a fait consensus sur un plan d'action et que les CLSC ont assigné un organisateur communautaire pour coordonner les travaux du comité.

Plan d'action 1999-2001

C'est en avril 1999 que le plan d'action du comité a été présenté et entériné par les membres de **Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL)**.

L'objectif général du plan se lisait comme suit :

- Améliorer la concertation entre les différents organismes agissant auprès des personnes âgées à risque d'abus.

Les objectifs spécifiques se détaillaient de la façon suivante :

- Recueillir de l'information, fournir de la documentation, élaborer des plans d'action et rédiger des documents pour :
 - ÿ Améliorer la circulation de l'information entre les organismes publics et communautaires du milieu ;
 - ÿ Élaborer un document devant servir de protocole d'intervention aux organismes témoins de situation d'abus et de violence faits aux aînés ;
 - ÿ Proposer des moyens d'action afin de prévenir et de sensibiliser la population face à la violence faite aux personnes âgées ;
 - ÿ Améliorer le dépistage de situations d'abus et de violence.

Les moyens suggérés se concentraient sur quatre (4) axes :

- ÿ Information :
 - Rédiger un Bottin de ressources;
 - Élaborer et diffuser un dépliant de sensibilisation.
- ÿ Intervention :
 - Définir un projet de protocole de collaboration et d'intervention à l'intention des organismes.
- ÿ Dépistage :
 - Élaborer une grille de dépistage
- ÿ Formation :
 - Permettre aux intervenants d'acquérir une meilleure connaissance de la problématique et de mener à terme leurs interventions tout en s'assurant de répondre adéquatement aux besoins de l'aîné(e).

Comité d'experts

«Le comité d'experts tire son origine des travaux du comité consultatif du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC), sous-groupe sur les aînés. »¹ Ce dernier est né d'un intérêt à étudier la problématique de l'abus envers les aînés dans sa globalité et sous ses différents aspects. Au cours des discussions, «(...) les limites de l'intervention et les difficultés auxquelles sont souvent confrontés les intervenants sont rapidement ressorties. En effet, la complexité des situations et le manque de connaissances sur les recours compliquent grandement la tâche de l'intervenant. Dès lors, le besoin d'avoir accès à des conseils ou à des recommandations semblait primordial. »² C'est ainsi qu'a été mis sur pied le comité d'experts, au début de l'année 1999.

Le mandat du comité d'experts est de «répondre aux besoins des équipes locales d'interventions par des conseils et des recommandations basées sur l'expertise que possède chacun des membres du comité. »³ Il est composé d'intervenants provenant de différents organismes : notaire, avocat, curateur public, substitut du Procureur général, Maison international de la Rive-sud, institution bancaire, équipe du programme santé mentale personnes âgées, Commission des droits de la personne, Société Alzheimer Rive-sud, Sûreté municipale, CLSC, psychologue, médecin et spécialiste en éthique.

L'équipe locale d'intervention

Pour donner suite à la création du Comité d'experts, une équipe locale d'intervention est constituée à Longueuil. Composée d'intervenantes provenant des deux (2) CLSC (qui agissent comme personnes déléguées auprès du Comité d'experts), de représentants d'organismes communautaires et d'un policier, l'équipe locale a le mandat de recevoir les demandes de la part des intervenants, d'évaluer les dossiers et, selon les besoins, faire appel, via les personnes déléguées, à l'un ou l'autre des membres du Comité d'experts. L'équipe locale peut aussi organiser des rencontres de présentation de dossiers et de discussions de cas.

Entente de collaboration et d'intervention

Afin de créer un réseau d'organismes destiné à se concerter pour améliorer les interventions de dépistage et de support, un court document intitulé «Entente de collaboration et d'intervention auprès des aînées victimes d'abus et de violence» a été élaboré et présenté à plusieurs dirigeants d'organismes. En signant cette entente, vingt et un (21) organismes et institutions (voir liste des signataires en annexe) se sont engagés à :

- , Favoriser le dépistage ;
- , Garantir la référence à des services d'aide appropriés aux aînés ;
- , S'assurer d'offrir aux aînés de l'information sur les organismes pouvant les aider ;
- , Mettre en place ou consolider les mécanismes de support et d'accompagnement aux aînés dans leurs démarches ;
- , Participer à la promotion de la prévention en matière d'abus et de violence envers les aînés ;
- , Nommer une personne à contacter pour assurer le suivi de cette entente.

Répertoire de ressources

Le *Comité sur les abus et la violence faits aux aînés* a, en mars 2000, élaboré et distribué un «Répertoire des ressources en matière d'abus et de violence». Il s'agit d'un outil à l'intention des intervenants et des responsables du suivi de l'entente de collaboration et d'intervention. Il contient, constamment mises à jour, les ressources de soutien et de consultation, les ressources juridiques et des ressources connexes ainsi qu'une annexe sur les définitions des différents types de violence, d'abus et de négligence.

Sensibilisation

ÿ Dépliant à l'intention de la population

¹ CAVAC de Longueuil, Intervention auprès des aînés victimes d'abus et de violence, Le comité d'experts, page 1.

² Idem

³ Idem, page 2

Afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à la problématique, les membres du comité ont créé un dépliant : «Echec aux abus et à la violence faits aux personnes âgées. Comment les reconnaître et quoi faire ? » L'information contenue dans le dépliant concerne les rubriques suivantes : *Les types d'abus et de mauvais traitements, comment reconnaître l'abus et les mauvais traitements, pourquoi j'hésite à en parler, qu'est-ce que je peux faire et où trouver de l'aide.*

Ce dépliant a été et est encore distribué dans plus de quarante-cinq (45) endroits publics, soit dans des institutions, des organismes communautaires, des pharmacies, des cliniques médicales, etc. et ce, grâce à des bénévoles du Centre de bénévolat de la Rive-sud qui font une relance aux six (6) mois.

ÿ **Présentation publique**

Le 3 octobre 2000 avait lieu à l'Hôtel de ville de Longueuil la présentation publique des initiatives prises par ACVL pour contrer la violence faite aux personnes âgées. En présence de représentants du conseil municipal, des députés, d'institutions et d'organismes communautaires ainsi qu'un certain nombre d'aînés, la démarche, dont il a été fait mention dans les pages précédentes de ce document, a été présentée. Par la suite, quelques articles de journaux ont paru et une entrevue à la radio communautaire a été diffusée.

Les difficultés rencontrées dans la réalisation du plan d'action 1999-2001

Un des facteurs qui a influencé le rythme des travaux du comité est relié à sa composition multidisciplinaire. Venu d'univers de travail différents, les membres avaient, chacun, une façon particulière d'aborder les questions et de formuler des solutions. L'élaboration et la finalisation des textes de l'Entente de collaboration et d'intervention et du dépliant de sensibilisation ont été deux exemples où se sont confrontés, amicalement, des façons de faire à la fois différentes et complémentaires. Le souci du détail, la rigueur et le professionnalisme de tous les participants ont ralenti le mouvement, certes, mais ont donné un excellent résultat.

À l'origine, le comité voulait proposer à plusieurs organismes de signer un protocole d'entente. Des conseils d'administration de quelques groupes ont compris, probablement à cause des termes employés, qu'ils devaient s'engager à modifier leur mission pour se consacrer à travailler à contrer la violence faite aux aînés. Le comité a proposé la signature d'une «entente», à connotation moins officielle, plutôt que d'un «protocole» et, dans une lettre d'introduction, précisait qu'il s'agissait de viser une «meilleure concertation (...) dans le respect des responsabilités de chacun». Cette souplesse a donné de bons résultats : vingt et un (21) partenaires ont paraphé le document.

Parmi plusieurs modèles de grilles de dépistage, les membres du comité en ont retenu deux (2) dans le but de les fournir aux responsables du suivi de l'Entente déjà mentionnée. Or, il a été constaté que ces «responsables» avaient des statuts différents et n'avaient pas à intervenir tous de la même façon. Certaines étaient travailleuses sociales dans les CLSC, les uns coordonnaient des activités dans des organismes communautaires et d'autres, enfin, étaient bénévoles. Il a donc été établi que la priorité devait être mise sur la formation et que la possibilité de fournir des grilles de dépistage serait étudiée plus tard.

Les initiatives de ACVL reconnues comme projet pilote

Au mois de décembre 2000, la Direction de la Santé publique, de la Planification et de l'Évaluation de la Montérégie (DSPPÉ) reconnaissait que les activités entreprises par ACVL en matière de violence faite aux aînés étaient en lien avec son plan d'action régional. Dans un protocole d'entente où elle nommait le CLSC Longueuil-ouest comme fiduciaire, la DSPPÉ accordait une subvention à titre de soutien financier pour un projet pilote.

Cette reconnaissance ainsi que la réception d'un montant d'argent a permis au comité de franchir une nouvelle étape.

Plan d'action 2001-2003

Selon le bilan effectué par les membres du comité, en mai 2001, les objectifs concernant les axes «information» et «intervention» telles que définies dans le plan d'action 1999-2001, ont été réalisés. Par ailleurs, l'axe «dépistage» reste à compléter tel qu'il a été mentionné plus haut.

Un nouveau plan d'action pour la période 2001-2003 a été élaboré autour de l'objectif général suivant :

- Prévenir, dépister et contrer la violence envers les aînés dans tous les milieux de vie.

Objectifs spécifiques :

1. Augmenter les connaissances des intervenants en matière de violence et de négligence à l'endroit des aînés par de la formation.

Moyens :

- β Former les bénévoles des organismes communautaires ;
 - β Former les intervenant(e)s des groupes communautaires ;
 - β Former les auxiliaires familiales et sociales des CLSC ;
 - β Former les travailleurs et travailleuses (préposé(e)s, accompagnateurs-trices, gardien(ne)s qui interviennent auprès des personnes âgées.
2. Offrir du soutien aux intervenant(e)s du soutien à domicile par des rencontres de supervision clinique.
 3. Accroître la sensibilisation du public à la violence et à la négligence à l'endroit des aînés.
 - β Population générale
 - β Aidant(e)s
 - β Aîné(e)s

Formation

L'année 2001-2002 a donc été consacrée principalement à offrir de la formation à différentes catégories d'intervenant(e)s. En octobre 2001, une première journée a eu lieu à l'intention des responsables du suivi de l'Entente de collaboration et d'intervention ; treize (13) personnes y ont participé. Considérée comme un projet expérimental, cette formation a été évaluée et des ajustements ont été apportés pour offrir un contenu adapté aux bénévoles des organismes communautaires.

Dans une première phase, quarante-cinq (45) personnes, provenant de cinq (5) organismes communautaires différents ont suivi une formation d'une journée.

Par la suite, soit au printemps 2002, soixante-quatre (64) employés rémunérés de divers organismes publics et communautaires ont bénéficié de cette formation (auxiliaires familiales et sociales de CLSC, préposées de Centre de jour des CHSLD, préposées ou accompagnatrices de services de répit/gardiennage).

Au total, douze (12) jours de formation ont réuni cent vingt-deux (122) participants.

À la suite de la compilation des réponses aux questionnaires d'évaluation complétés par 27% des participants à la formation, nous pouvons affirmer que, après quelques mois, les répondants continuent d'exprimer leur satisfaction à près de 98%.

Voici un tableau qui illustre des réponses à des questions plus spécifiques :

| Comment évaluez-vous chacun des aspects suivants : | AVANT la formation | APRÈS la formation |
|--|---------------------------|---------------------------|
| 1. Je connais bien la problématique de la violence à l'endroit des aîné(e)s | Moyenne: 53 % | Moyenne:75 % |
| 2. Je suis capable d'identifier des cas de violence à l'endroit des aîné(e)s | Moyenne: 56,5% | Moyenne : 77,9% |
| 3. Je connais les responsabilités et les limites de mon rôle de bénévole, de travailleur (se) ou de professionnel(le) si je rencontre quelqu'un qui vit une situation de violence. | Moyenne : 56,2% | Moyenne : 80,2% |
| 4. Dans les limites de mon rôle, je me sens capable d'aider les aîné(e)s qui vivent une situation de violence. | Moyenne : 54% | Moyenne : 78,7% |
| 5. Je connais les ressources auxquelles je peux me référer pour avoir du soutien ou pour référer une personne qui vit de la violence. | Moyenne : 56,2% | Moyenne : 83,4% |
| 6. Je me sens outillé(e) pour travailler avec des personnes qui vivent de la violence. | Moyenne : 52,2% | Moyenne : 77,5% |

| | | |
|---|-----------------|-----------------|
| 7. Je me sens à l'aise de parler de situations de violence avec les autres bénévoles, mes collègues ou avec mes responsables ou supérieurs. | Moyenne : 70,6% | Moyenne : 82,5% |
|---|-----------------|-----------------|

Supervision clinique

Dans chacun des deux (2) CLSC du territoire, des rencontres de supervision clinique d'environ trois (3) heures chacune ont eu lieu, soit avec des intervenants psychosociaux, soit avec des «intervenants pivots». Au total jusqu'à maintenant, huit (8) rencontres ont réuni une vingtaine d'employés.

Sensibilisation

Le Comité continue de s'assurer que le dépliant de sensibilisation est disponible dans le plus d'endroits publics possibles.

De plus, des articles traitant de la problématique de la violence envers les aînés paraissent dans l'hebdomadaire local au rythme d'environ quatre (4) fois par année.

Lors de la journée internationale des aînés du 1^{er} octobre 2002, une pièce de théâtre intitulée «Réveille-toi Arthur !» sur le thème de l'abus, la négligence et l'exploitation des aînés a été présentée devant un auditoire d'environ deux cents cinquante (250) personnes âgées.

Enfin, des conférences, prononcées par le policier communautaire, membre du Comité, sont données aux organismes communautaires qui regroupent des aînés, aux résidences privées et aux HLM habitées par des personnes âgées.

Fonctionnement du comité⁴

Au début de l'existence du comité, en juin 1998, sept (7) personnes représentant six (6) organismes étaient membres. Un organisme, faute de ressource, s'est désisté rapidement, puis est venu s'ajouter, en septembre de la même année, le Centre de jour des CHSLD de Longueuil et, un mois plus tard, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC).

De septembre 1999, où s'est joint un représentant de la Ville de Longueuil, jusqu'en mars 2001, neuf (9) personnes constituaient le comité. À cette période, une personne ressource de la Direction de la Santé publique, de la Planification et de l'Évaluation de la Montérégie a commencé d'apporter son support aux membres.

Enfin, le comité est actuellement composé de douze (12) personnes représentant onze (11) organismes (le CLSC Longueuil-Ouest ayant assigné une travailleuse sociale et un organisateur communautaire), puisque Action Services aux aidants de parents âgés de Longueuil et la Société Alzheimer Rive-sud se sont ajoutés en septembre 2001.

Pendant environ un (1) an, le comité s'est rencontré à un rythme mensuel. Puis, des groupes de travail (ou sous-comité) se sont formés selon les tâches à accomplir et les réunions du comité se sont espacés. Il existe actuellement deux (2) groupes de travail ; l'un sur la formation et l'autre sur la sensibilisation.

Ce mode de fonctionnement, en groupes de travail, est considéré comme un élément facilitateur tout comme celui de confier à un organisateur communautaire la coordination des travaux, la préparation des ordres du jour, les convocations ainsi que l'animation des rencontres. Par ailleurs, les comptes rendus des réunions sont rédigés par les membres du comité à tour de rôle.

La Ville de Longueuil a assumé l'impression du dépliant de sensibilisation et les coûts reliés à la Présentation publique du 3 octobre 2000. Jusqu'à ce qu'une subvention soit obtenue de la DSPPÉ pour, entre autre, dispenser de la formation et de la supervision clinique, le comité n'avait aucun montant d'argent à sa disposition, ce qui n'a jamais été considéré comme un obstacle.

Évaluation du projet

Lors de bilans périodiques effectués par les membres du comité, tous les acteurs se déclarent satisfaits des actions réalisées et du fonctionnement.

⁴ La liste des membres du comité se trouve à l'annexe 2.

Les partenaires, soit les responsables du suivi de L'Entente de collaboration, réunis en mars 2001, ont également exprimé leur satisfaction par rapport au contenu du projet et à la démarche poursuivie. Le présent document constitue un des éléments d'évaluation du projet.

Perspectives

De la formation et/ou des sessions d'information seront offertes aux propriétaires et employés de résidences privées où habitent des personnes âgées.

Par ailleurs, la supervision clinique sera proposée à d'autres catégories d'employés de CLSC, soit les intervenants en réadaptation (ergothérapeute, inhalothérapeute, physiothérapeute) et les infirmières en soins à domicile.

Des moyens sont actuellement mis en place pour intensifier la campagne de sensibilisation auprès des aidants naturels, des aînés et de la population en général.

Pour les aidants naturels, une brochure de sensibilisation et d'information est en voie d'élaboration.

Pour les aînés et la population en général, une série d'articles, sous la forme d'un «roman-feuilleton», a commencé de paraître dans le journal local. «Le journal intime de William» comporte, dans une première phase, douze (12) chapitres et illustre, par de petites histoires, les différentes formes d'abus, de négligence et de violence.

Enfin, une équipe travaille, en partenariat avec un Collège secondaire privé, à la conception et à l'élaboration d'un projet de «théâtre en valise». Il s'agit d'écrire et de faire jouer une courte pièce de théâtre par quelques générations d'étudiants de secondaire IV et V devant des publics divers et dans des endroits très différents (Exemples : HLM, CHSLD, locaux d'organismes communautaires, sous-sol d'églises, etc.). Il est prévu que ce projet intergénérationnel sera opérationnel à la fin de l'année 2004 ou au début de 2005.

Pour informations supplémentaires :
Normand Dumas, organisateur communautaire
CLSC Longueuil-Ouest
Tel. :(450) 651-9832, poste 447
Courriel : normand.dumas@rross16.gouv.qc.ca

Signataires de
l'Entente de collaboration et d'intervention
auprès des aînés victimes d'abus et de violence
(juin 2002)

| ORGANISME / INSTITUTION |
|--|
| Action-Services aux aidants de parents âgés de Longueuil |
| Association de défense des droits des retraités – Champlain (AQDR) |
| Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) |
| Baladeur René de Longueuil |
| CLSC Longueuil-Est |
| CLSC Longueuil-Ouest |
| Carrefour Jeunesse Longueuil Rive-sud (Popote roulante) |
| Centre communautaire des aîné(e)s de Longueuil |
| Centre communautaire Le Trait d'Union |
| Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie(CAVAC) |
| Centre de bénévolat de la Rive-sud |
| Coop Aide Rive-sud |
| Entraide Chez nous (L') |
| Joyeux Retraités (Les) |
| Maison Le Réveil |
| Office municipal d'habitation de Longueuil (OMHL) |
| Pastorale des aînés |
| Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM) |
| Regroupement des CHSLD de Longueuil |
| Société Alzheimer Rive-sud |
| Ville de Longueuil (Direction loisir, culture et vie communautaire) |

LISTE DES MEMBRES
du
Comité contre l'abus et la violence
faits aux aînés de Longueuil
(juin 2002)

| ORGANISME / INSTITUTION |
|---|
| Action-Services aux aidants de parents âgés de Longueuil |
| CLSC Longueuil-Est |
| CLSC Longueuil-Ouest |
| Centre communautaire des aîné(e)s de Longueuil |
| Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de la Montérégie |
| Centre de jour des CHSLD de Longueuil |
| Direction de la Santé publique, de la Planification et de l'Évaluation de la Montérégie (DSPPÉ) |
| L'Entraide Chez Nous |
| Police de Longueuil (relations communautaires) |
| Société Alzheimer Rive-sud |
| Ville de Longueuil (Direction loisir, culture et vie communautaire) |